

Formation **PLONGEUR BIOLOGIE NIVEAU 1 (PB1)** dans l'Hérault (34)

La Commission Environnement et Biologie Subaquatique du Comité Départemental de l'Hérault de la FFESSM propose un stage de formation en biologie sous-marine : **PLONGEUR BIOLOGIE NIVEAU 1.**

Lieu :

- Hérault (Montpellier et sa région)

Programme :

- Le stage comporte 5 journées de formation incluant 4 plongées, des CORAP (Comptes Rendus Après Plongées) et des cours

	Matin	Après-midi
Dimanche 13 octobre 2019	COURS	COURS
Samedi 19 octobre 2019	Plongées	CORAP et Cours
Samedi 26 octobre 2019	Plongées	CORAP et Cours
Samedi 9 novembre 2019	Plongées	CORAP et Cours
Samedi 23 novembre 2019	Plongées	CORAP et Cours

- Le programme est susceptible d'être modifié en fonction de la météo.
- L'assiduité à la totalité des plongées et des cours est obligatoire pour obtenir le diplôme.

Prix :

- 70 € comprenant les cours, l'encadrement et les plongées.
- 12 € supplémentaires seront demandés, le cas échéant, pour la délivrance de la carte du diplôme PB1 et sa validation.

Conditions d'inscriptions :

- Stage ouvert aux plongeurs licenciés FFESSM titulaires au minimum du niveau 2 technique
- Inscriptions auprès de Dany SAVOYE avec fiche de renseignements, acompte (30 €) et photocopies demandées en pièce-jointe (licence, certificat médical, cartes de niveau)

Contact pour plus d'infos :

- Dany SAVOYE (dany.savoye@gmail.com - 06.03.91.65.65)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Inscription stage plongeur biologie niveau 1 (PB1) 2019

Renseignements :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tel portable :

Mail :

Niveau de plongée :

N° de licence FFESSM :

Club FFESSM et N° du club:

A fournir en pièce-jointe :

Joindre à cette fiche de renseignement, les photocopies :

- du certificat médical (datant de moins d'un an à la date de fin du stage),
- de la licence 2020 (ou 2019 dans l'attente de recevoir la licence 2020 avant le début du stage),
- de la carte de niveau de plongeur (niveau 2 minimum)

Acompte :

Pour la prise en compte de l'inscription, un chèque d'acompte de 30€ à l'ordre de « FFESSM 34 » est à joindre au moment de l'inscription.

Transmission :

La présente fiche de renseignements, le chèque d'acompte et les photocopies demandées sont à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Dany SAVOYE
115 rue du chevrier
34400 LUNEL

Signature :

Je désire m'inscrire au stage N1 bio 2019. J'ai noté que l'assiduité à la totalité des plongées et des cours est obligatoire pour obtenir le diplôme.

Date :/...../..... Signature :